

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 5 Avril 2017

Le mercredi 5 avril 2017, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 31 mars 2017, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

**Membres présents :**

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, M. J-B. CHEVALLIER, M. A. CLEMENT, M. P-Y SCHANEN, Mme M- . GLEIZES, M. Ch. ROUSSILLON, M. J- . PALÉVODY, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, M. P. BROT, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, Mme A. POL, M. Fr. MERELLE, Mme Ch. ARRIGHI, M. J- P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES.

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

Mme V. LETARD a donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN  
Mme P. MATON a donné procuration à Mme M-P. DOSTE  
M. S. ROSTAN a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE  
Mme M- A. SCANO a donné procuration à M. J-L. PALEVODY  
Mme C. CIERLAK-SINDOU a donné procuration à M. Ch. ROUSSILLON  
Mme M. CABAU a donné procuration à M. Fr. MERELLE  
M. H. AREVALO a donné procuration à Mme Ch. ARRIGHI  
Mme V. BLANSTIER a donné procuration à M. P. ARCE

**Exposé des motifs**

Dans le cadre de sa politique de soutien en direction du tissu associatif local, la commune de Ramonville alloue chaque année des subventions aux associations intervenant notamment dans les domaines de l'enfance, du social, de l'environnement, de la culture et du sport.

Au regard de l'activité développée par plusieurs associations et de la composition de leurs équipes (bénévoles et/ou salariés), notre commune attribue à certaines d'entre elles, en début d'année, une avance sur subvention.

Cette disposition permet notamment aux associations qui emploient des salariés, de disposer des ressources suffisantes pour faire face à leurs dépenses sur le premier semestre. Ces avances permettent en effet de lisser les évolutions de trésorerie auxquelles sont confrontées les associations ; la plupart des subventions étant généralement versées sur la deuxième partie de l'année.

*Nombre de Conseillers : 33*

*En exercice : 33*

*Présents ou représentés : 33*

*Nombre de votants : 29*

**Numéro  
2017/AVR/14**

**Point de l'ordre du jour  
5**

**OBJET  
OCTROI DE SUBVENTIONS  
ANNÉE 2017**

**RAPPORTEUR  
M. PALEVODY**

Rendu exécutoire compte-tenu de :  
La transmission en Préfecture le : 10/04/2017  
L'affichage en mairie le : 10/04/2017  
La notification le : 10/04/2017

Le Maire  
Christophe LUBAC

Il est proposé au conseil municipal :

◆ **de voter une avance sur la subvention 2017 aux associations suivantes qui en ont fait la demande :**

- Arto.....38 000 €
- Ramonville Ciné.....10 000 €
- Ferme de Cinquante.....11 200 €
- Regards.....5 825 €

◆ **de reconduire la subvention aux associations suivantes qui en ont fait la demande :**

- Forme et Evasion.....1 300 €
- USR Tennis.....7 440 €

◆ **de voter une subvention pour un événement exceptionnel à l'association suivante qui en a fait la demande :**

- Forme et Evasion.....500 €

Il est précisé que les membres du conseil municipal membres du bureau d'une association subventionnée ne prennent pas part au vote.

**Décision**

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur PALEVODY et après en avoir délibéré,

- **VOTE par 23 Voix POUR et 10 ABSTENTIONS** (M. BROT, M. ESCANDE, M. CHARLIER, Mme POL, M. MERELLE, Mme ARRIGHI, M. PERICAUD et Mme TACHOIRES et par procuration Mme CABAU et M. AREVALO) les subventions suivantes :

- Arto.....38 000 €
- Regards.....5 825 €

- **VOTE par 29 Voix POUR et 4 ABSTENTIONS** (Mme ARRIGHI, M. PERICAUD et Mme TACHOIRES et par procuration M. AREVALO) les subventions suivantes :

- Ramonville Ciné.....10 000 €
- Ferme de Cinquante.....11 200 €
- Forme et Evasion.....1 300 €
- USR Tennis.....7 440 €
- Forme et Evasion.....500 €

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures*

Le Maire  
*Christophe LUBAC*

Date la signature : 07/04/2017  
Nom du signataire : *Christophe LUBAC*